



Chers Parrains et Mairaines, chers Amis,

Février 2016

C'est un plaisir de vous retrouver pour vous donner de bonnes nouvelles de nos projets, à l'issue d'une année marquée par le **10^{ème} anniversaire de notre implantation scolaire à Ouagadougou!**

De tout cœur, nous vous remercions de votre généreuse contribution qui rend possible le développement de l'éducation dans cet arrondissement périphérique de la capitale ; votre fidèle soutien nous encourage dans la réalisation de nos objectifs.

La situation locale: nos activités n'ont pas été affectées par le coup d'Etat de septembre qui a retardé quelque peu la rentrée scolaire. En novembre, pour la première fois dans l'histoire du pays, les Burkinabès ont élu paisiblement et démocratiquement un président et un gouvernement civils, une étape décisive qui a valu au pays des félicitations internationales.

ACTIVITES DE LA FONDATION EN 2015

LES 10 ANS DE L'ÉCOLE WENDENDA NICOLAS DE PREUX

Cet anniversaire a été célébré lors du séjour en mai dernier de trois membres de notre conseil : une fête a rassemblé les 450 enfants de l'école, leurs parents et les autorités locales, donnant ainsi une belle visibilité à son existence (cf. article de presse).

Nous avons saisi l'occasion d'améliorer toutes les salles de classes en posant du carrelage et un double plafonnage.



COMMUNE DE OUAGADOUGOU MAIRIE CABINET		BURKINA FASO UNITE - PROGRES - JUSTICE
---	--	---

N°...../CO/M/CAB
2015 26 95

Ouagadougou, le 22 DEC. 2015

Le Président de la délégation spéciale
de la commune de Ouagadougou

à

Madame la Présidente de la
Fondation Nicolas

Lausanne (Suisse)

Objet : lettre de satisfaction

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous traduire ma reconnaissance et ma satisfaction vis-à-vis du partenariat qui lie la ville de Ouagadougou à la Fondation Nicolas (Lausanne en Suisse) représentée au Burkina Faso par Monsieur Evariste ZONGO.

Cette collaboration en 2012 s'est matérialisée par la signature d'une convention entre la mairie de Nongr-Massém et la Fondation Nicolas De Preux pour la construction du lycée Nicolas De Preux de 12 classes, d'un bâtiment administratif et d'une salle de bibliothèque.

Le lycée Nicolas De Preux, sis au secteur 42, arrondissement 10, offre actuellement une capacité d'accueil de 1000 élèves. Il fait la fierté et le bonheur des parents, des élèves et de la population de cette partie de la ville de Ouagadougou.

Par conséquent, vous voudrez bien trouver à travers cette lettre de satisfaction, le témoignage du soulagement de toute la population de Ouagadougou et sa gratitude à la Fondation Nicolas et tous les donateurs.

Tout en vous souhaitant une bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Damien GAMPINE
Administrateur civil
Chevalier de l'Ordre national

AMPLIATIONS :

- Gouvernorat Ouagadougou
- H-C Ouagadougou
- Arrondissement n° 10
- Représentant pays Fondation Nicolas



Chantal et
Evariste Zongo

En juin, le taux de réussite de 97% au CEP (certificat d'études primaires) a attesté la bonne direction de Chantal Zongo et la qualité de l'enseignement des instituteurs qui préparent nos écoliers à leur entrée au lycée.



AU LYCÉE MUNICIPAL NICOLAS DE PREUX

Inauguré en décembre 2012, le lycée s'est agrandi d'un second bâtiment de quatre classes en 2014. En 2015 un troisième bâtiment identique a été construit, portant ainsi sa capacité à 1000 élèves. Pour répondre à la demande de l'Etat qui le gère en lycée public, deux filières de baccalauréat - scientifique et littéraire-sont désormais possibles. Une première volée de candidats se présentera en juin 2017. Dans sa lettre, la Mairie de Ouagadougou exprime sa vive gratitude à la Fondation Nicolas et à tous ses donateurs!



A LA SAISONNIÈRE

Grâce au travail et à l'engagement de Sophie Sedgho, nous poursuivons notre soutien à la formation des femmes et des jeunes filles.

Depuis 2009, une quarantaine de femmes et filles sont alphabétisées chaque année: elles sont fières d'acquérir ces connaissances tout en poursuivant leurs activités de maraîchage. Soutenues par du micro-crédit, elles génèrent de petits revenus pour leurs familles. Les cours de formation en teinture, tissage et couture pour des jeunes filles déscolarisées connaissent un succès grandissant. Pour répondre à la demande, une deuxième salle de couture a été construite et équipée de machines à coudre, pour un total de 40 tables de travail.

Après leur formation, les plus méritantes sont soutenues par la Fondation Nicolas pour fonder un atelier en petite coopérative.

Pour son engagement inlassable, **Sophie Sedgho a été honorée du Prix de la Femme 2015** décerné par OUAGA FM (cf. article de presse), lors d'une célébration à laquelle nous avons eu la joie d'assister.

Sophie et ses monitrices dispensent les cours de sensibilisation à l'hygiène, à la santé sexuelle, et à la lutte contre la pratique de l'excision. Ces cours sont également donnés aux élèves du primaire et du lycée, ainsi qu'en appui aux enseignants. L'apprentissage du jardinage se poursuit pour toutes les classes de l'école et du lycée.

FINANCEMENTS 2015

- A l'école : Réfection des classes, activités et parrainages CHF 22'000
- Au lycée : construction du 3^{ème} bâtiment CHF 69'000
- A la Saisonnière : soutien total aux activités et micro-crédit CHF 15'000

Le gâteau des 10 ans



UN GRAND MERCI !

Notre nouvel objectif à moyen terme: la création d'une filière de formation professionnelle avec des partenaires locaux déjà engagés dans cette voie. Quelques contacts ont été établis et devront être approfondis.

Grâce à vous tous qui nous accompagnez fidèlement, notre soutien à l'éducation et à la formation a grandi d'année en année. Le conseil de Fondation vous exprime ici la reconnaissance de tous ceux qui bénéficient de votre générosité et se joint à moi pour vous en remercier très chaleureusement.

Avec nos amicales pensées,

Michèle de Preux



www.fondation-nicolas.ch
mdepreux@fondation-nicolas.ch

COMPTE BANCAIRE:

Fondation NICOLAS
UBS SA / CH-1003 Lausanne
IBAN CH16 0024 3243 4751 8401 B
SWIFT / BIC UBSWCHZH80A
CCP 80-2-2



Ecole Wendenda Nicolas De Preux 10 ans déjà !

«Ouvrir une école, c'est fermer une prison». Voilà dix ans que le Complexe Wendenda Nicolas De Preux a ouvert ses portes au secteur 42 de l'arrondissement 10 de Ouagadougou. La célébration de cet anniversaire a eu lieu le mardi 12 mai 2015 en présence du président du Conseil national de la Transition (CNT), Chérif Sy, des premiers responsables de l'éducation nationale, du président de la Délégation spéciale dudit arrondissement.

Il y a dix ans que Evariste Zongo et son épouse Chantal, avec des moyens modestes, ont entrepris le projet de fonder une petite école dans leur quartier nouvellement bâti. Pour les habitants de secteur 42, le nom Nicolas de Preux est synonyme d'école. Peu savent que derrière ce nom se cache une tragédie, et le début d'une belle aventure humaine... Fondée sur l'amitié, in effect, Nicolas de Preux est éducatrice à Ouagadougou jusqu'à son décès brutal en avril 2003. L'année précédente, au sein de sa communauté, il s'était lié d'amitié avec Evariste Zongo, un étudiant burkinabè. De retour au Burkina Faso, Evariste, un homme d'action engagé pour le développement, décide de « contracter » avec sa femme Chantal, qui est institutrice, une école maternelle, explique Michèle de Preux, la mère de Nicolas. Touché par la mort de son ami, Evariste la contacte afin de lui faire part de son projet de nommer l'école en mémoire de Nicolas. Michèle de Preux accepte et s'engage personnellement pour que le projet prenne corps. Fin 2005, elle vient pour la première fois au Burkina Faso pour l'inauguration de l'Espace d'éveil éducatif III Nicolas de Preux. Aujourd'hui, le Complexe scolaire Wendenda Nicolas De Preux est constitué d'une école primaire à 6 classes, une école maternelle ; il emploie une vingtaine d'enseignants et reçoit par an en moyenne 450 élèves de 3 à 12



Les élèves de Wendenda

ans. Depuis son ouverture, l'école a accueilli 1000 élèves et enregistré chaque année un moyenne un taux de succès de 98% au certificat d'études primaires.

En plus du programme républicain, l'école a initié des activités en lien avec le jardinage, l'élevage, et introduit des animations socio-culturelles à travers des contes, légendes, musique et danse traditionnelle. Elle expérimente de nouvelles approches éducatives telles que la pédagogie du sexe (PMT) dans les classes de CE et de CM ainsi que l'éducation bilingue dès la maternelle. Elle dispose d'une bibliothèque et d'une salle informatique. Le Complexe scolaire Wendenda Nicolas De Preux est ouvert à tous les enfants sans dis-

tingtion sociale et religieuse. Il offre à tous des conditions avantageuses d'entrée.

Cependant, les promoteurs reconnaissent que sans l'aide précieuse de leurs amis de la Fondation Nicolas en Suisse, le Complexe n'aurait pas eu un développement aussi rapide qu'imprévu. En effet, il a été soutenu par la Fondation Nicolas, créée par Michèle de Preux en Suisse. Ils ont été encouragés par les habitants, chefs coutumiers et religieux du quartier ainsi que les autorités communales et administratives.

Le président de la délégation spéciale de l'arrondissement 10, Georges Nadiébéga, a pris la parole pour féliciter le couple Zongo, et remercier la Fondation

Nicolas pour leurs efforts. En effet, grâce à l'amitié entre les Zongo et la Fondation Nicolas, l'arrondissement 10 a bénéficié gratuitement en 2012 d'un lycée communal d'une valeur de 150 millions, entièrement financé par la Fondation.

Pour Mme Zongo, directrice et cofondatrice du Complexe, après 10 ans, il leur fallait s'arrêter pour faire le bilan du projet éducatif, remarquer tous ceux qui ont été au projet, ceux qui l'ont financé avant de lancer un nouveau regard vers l'avenir avec l'espoir de développement.

Cette étape s'est par ses limites mais est riche en expérience. Comme le dit le professeur Joseph Ki Zerbo « l'éducation est la légende de l'humanité car elle programme l'avenir des peuples ». C'est par elle que la société tend à se dépasser et se civiliser, sa culture, ses aspirations les plus profondes. Le président du CNT, président d'honneur de la cérémonie, a donc encouragé les promoteurs, saluer les partenaires et exhorter les parents d'élèves de cette partie de la ville de Ouagadougou à prendre soin des infrastructures scolaires et éducatives qui sont réunies pour l'avenir de leurs enfants ■



Le patron du CNT, Chérif Sy (à partir de la d.), est président d'honneur de la cérémonie

Correspondant particulier Pallawendé B. Zongo

L'OBSERVATEUR PAALGA N° 8011 DU LUNDI 18 MAI 2015

Dans la presse de Ouagadougou | mai 2015



Femme de l'année Ouaga FM 2015 Salimata Sophie Sedgo, lauréate

La présidente de l'association «la saisonnière», Salimata Sophie Sedgo, est la lauréate de la 8e édition de la femme de l'année Ouaga FM 2015. Elle a reçu son trophée, le samedi 9 mai 2015, à Ouagadougou. Ce prix lui a été décerné à cause de son engagement pour l'autonomisation économique des femmes.



La lauréate, Salimata Sophie Sedgo (à droite), entretient d'avantage de sortir les femmes de «la saisonnière» de la pauvreté.

La femme Ouaga FM de l'année 2015 est née le 11 septembre 1946 à Bobo-Dioulasso, mère de trois enfants et a huit petits-fils. Elle s'appelle Salimata Sophie Sedgo et est la présidente de l'association «la saisonnière». Professeur de Sciences de la vie et de la terre, après sa retraite en 2001, elle s'est lancée dans la lutte contre la pauvreté des femmes dans le secteur n°42 de Ouagadougou. C'est ainsi, qu'en 2003, elle a mis en place un groupement de femmes, érigé en association en 2006. Avec actuellement plus de 200 membres, l'association œuvre pour le développement économique et social des femmes, à travers l'oléobulbion, la transformation des produits locaux, le manichéage, la couture, le tissage et la sensibilisation à la santé et la reproduction. Un combat qui a valu à la présidente, la distinction de « Femme Ouaga FM de l'année 2015 ». Elle a reçu son prix, le samedi 9 mai 2015, à Ouagadougou. Il est composé d'un trophée, d'une attestation et d'un chèque de 500 000 F CFA. Le jury était composé de Hamidou Benoit Ouedraogo, représentant du Réseau mondial des entrepreneurs sociaux (ASHOKA), de Fatou Ouedraogo de l'association Africain solidarité, de Rosaline Ouaga, présidente du Réseau d'Afrique de la citoyenneté des femmes

pas être sous le coup de poursuite judiciaire, ouvrir avec abnégation et passion pour une cause de développement de la société, faire mourir de sacrifice pour les autres, montrer son abnégation et son sacrifice dans la cause qu'on défend et ne pas être engagé activement au plan politique. Après la première phase de sélection, le jury s'est également penché sur neuf autres indicatrices qui sont, entre autres, la qualité entrepreneuriale, la créativité, l'éthique professionnelle.

Sortir les femmes de l'ombre...

C'est ainsi qu'après confrontations des différentes notes, Mme Sedgo s'en est tirée avec un total de 204 sur 225 contre Awa Diallo de l'association des veuves de Bobo-Dioulasso qui a obtenu la

compagner toutes les initiatives de développement des femmes. Car «... une femme, on investit dans la nation toute entière ». C'est pourquoi, a-t-il dit, en plus de cette distinction, la lauréate bénéficiera de plus de visibilité dans le cadre de ses activités. A l'occasion, le président du jury, Hamidou Benoit Ouedraogo est revenu sur les trois recommandations formulées lors de la délibération. Il s'agit de la mise en place d'un pool de partenaires associatifs pour accompagner la radio à mettre en place un mécanisme transparent, procéder à un appel à candidature ouvert à toutes les femmes du Burkina, moteurs de l'innovation et qui sont des modèles et fixer la date de dépôt de candidatures à au moins trois mois avant la



En mai 2015 à la Saisonnière avec Sophie Sedgo, Geneviève Chollet, Michèle de Preux et Jean-Philippe Petter, du conseil de la Fondation Nicolas

Sidaway / 12 mai 2015